



Réf. Farde e-Assemblées : 2260080

N° OJ : 126

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019

Objet : Asbl Les Voyageurs sans Bagage.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl Les Voyageurs sans Bagage demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'organisation de la pièce de théâtre "L'argent fait le bonheur";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Les Voyageurs sans Bagage pour l'organisation de la pièce de théâtre "L'argent fait le bonheur".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :